

Management report

2020



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Groupe Sonaca a connu une année 2020 exceptionnellement perturbée, marquée par deux événements majeurs qui ont frappé l'industrie aéronautique dans son ensemble.

Boeing a annoncé le 16/12/2019 l'interruption de la production du 737 Max pour une durée indéterminée, en l'attente d'une recertification de l'appareil par les autorités compétentes. Ce programme représentait environ 40% de l'activité de la filiale Américaine LMI et 20% de l'activité du Groupe en 2019. La production est restée quasi nulle pour cette plateforme pendant la totalité de l'année 2020. Suite à des modifications apportées par Boeing, les autorités de certification ont permis la remise en vol de la flotte en fin d'année 2020 et la production a repris progressivement début 2021.

La propagation mondiale de l'épidémie du Covid-19 a contraint quasi tous les sites de Sonaca à interrompre leur production pour des durées différentes d'un site à l'autre. Le redémarrage de la supply chain aéronautique est très progressif et l'impact durable de l'épidémie sur les compagnies aériennes aura des conséquences importantes sur les volumes de production des OEMs et de leurs fournisseurs, dont Sonaca fait partie, dans les années à venir. Pour les principales plateformes d'avions commerciaux, les réductions de cadence ont varié entre 35% et 50%, sans compter quelques programmes temporairement arrêtés (Q400, Falcon 8X).

Pour l'ensemble du groupe Sonaca, les ventes et prestations se sont ainsi établies à 428 MEUR en diminution de 45 % par rapport à 2019 et le cash flow d'exploitation (EBITDA, y inclus exceptionnels) a fondu à (10,6) MEUR, à comparer à 85 MEUR en 2019. Le résultat net opérationnel est négatif et s'élève à (82) MEUR, se transformant en une perte de (107) MEUR après prise en compte de l'amortissement de l'écart de consolidation. En optimisant la gestion de sa trésorerie et de son fonds de roulement, Sonaca groupe a cependant été en mesure de dégager un free cash flow positif de 33 millions d'Euros sur l'année 2020 et de réduire sa dette bancaire et financière.

Dans ce contexte très difficile, le Groupe a immédiatement mis tout en œuvre pour protéger son personnel, sans compromis, via une adaptation des conditions de travail. Il a aussi entamé dans toutes ses activités une revue systématique de ses dépenses, en vue de les adapter au niveau réduit de revenus. La direction a rapidement décidé et mis en œuvre une rationalisation de son réseau de sites de production. Les activités de production ont été fermées sur le site chinois de Tianjin et dans deux sites de LMI (Savannah et Fountain Lakes). D'autres consolidations d'activités de production sont toujours en cours.

L'effectif du groupe a été réduit de près d'un tiers au cours de l'année et le chômage économique pour force

majeure reste massivement utilisé en Belgique.

Enfin, le Groupe a pu sécuriser auprès de ses actionnaires et créanciers un montant complémentaire autour de 100 millions d'Euros (en capital et emprunts) qui lui permettra de financer ses activités pendant la période troublée.

Tous les stakeholders du groupe et, en particulier ses collaborateurs, ont été remarquablement solidaires dans l'adversité. En dépit des perturbations et contraintes rencontrées dans tous nos sites, nos usines ont assuré un service remarquable à nos clients, respectant les délais et fournissant une qualité sans reproche. Le Groupe dispose de tous les atouts pour émerger renforcé de cette crise. Plus que jamais, Sonaca se profile comme un acteur stable et incontournable de l'aérostructure au niveau mondial.



COMPTE DE RÉSULTATS

SONACA SA
AU 31.12.20
en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
VENTES ET PRESTATIONS	202 635	352 642	367 529	359 629
Chiffre d'affaires	202 293	328 243	329 359	330 743
Variation des en-cours de fabrication	(15 487)	(632)	11 146	(6 353)
Production immobilisée	2 753	9 424	10 154	15 037
Autres produits d'exploitation	13 016	15 606	16 869	17 238
Produits d' exploitation non récurrents	60	-	-	2 965
COÛTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS	231 964	323 756	333 065	320 132
Approvisionnements et marchandises	86 300	151 453	160 973	140 526
1. Achats	84 790	152 373	161 889	140 583
2. Variation des stocks	1 510	(921)	(917)	(58)
Services et biens divers	29 854	34 597	34 074	39 957

Rémunérations, charges sociales, pensions	81 628	113 146	113 645	114 864
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisés	14 949	24 484	24 988	24 549
Réduction de valeur sur stocks, commandes et créances	(1 475)	(1 522)	1 650	(46)
Provisions pour risques et charges	5 661	953	(3 817)	(249)
Autres charges d'exploitation	856	378	308	525
Charges d'exploitation non récurrentes	14 190	268	1 243	6
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(29 329)	28 885	34 464	39 498
PRODUITS FINANCIERS	45 678	21 700	24 038	18 643
Produits des immobilisations financières	19 495	16 530	19 157	6 391
Produits des actifs circulants	33	20	14	-
Autres produits financiers	4 668	4 696	4 231	12 252
Produits financiers non récurrents	21 482	454	637	-
CHARGES FINANCIERES	27 278	125 362	16 468	26 328
Charges de dettes	11 879	14 085	11 953	7 733
Autres charges financières	11 647	8 254	4 060	11 688
Charges financières non récurrentes	3 751	103 023	454	6 907
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	(10 928)	(74 776)	42,034	31 813
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(17)	(1 068)	(736)	-
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	(10 945)	(75 844)	41 298	31 813

BILAN DE SONACA SA

ACTIF

en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	-	-	-	-
ACTIFS IMMOBILISÉS	581 224	594 772	625 514	631 161
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 232	15 181	19 000	29 314
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 131	146 807	149 992	145 141
Terrains et constructions	2 527	2 669	2 885	3 092
Installations, machines et outillages	44 934	61 740	61 814	58 198
Mobilier et matériel roulant	1 038	1 250	603	645
Location-Financement et droits similaires	863	1 295	2 772	4 645
Autres immobilisations corporelles	8 357	9 949	11 343	12 057
Immobilisations en cours et acomptes versés	71 412	69 904	70 576	66 504
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	441 861	432 784	456 522	456 706
Entreprises liées	441 580	432 495	456 233	456 414
1. Participations	146 610	142 408	240 118	254 351
2. Créances	294 971	290 087	216 114	202 063
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	201	117	117	117
1. Participations	161	117	117	117
2. Créances	40	-	-	-
Autres immobilisations financières	80	172	172	175
1. Actions et parts	27	29	29	29
2. Créances et cautionnements en numéraire	53	143	143	146

	196 600	236 229	227 658	182 342
ACTIFS CIRCULANTS				
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	725	726	1	1
Créances commerciales	-	-	-	-
Autres créances	725	726	1	1
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	66 705	82 352	81 784	71 267
Stocks	13 511	14 637	12 659	11 373
1. Approvisionnements	13 511	14 637	12 659	11 373
Commandes en cours d'exécution	53 194	67 715	69 125	59 895
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	59 100	71 194	68 981	59 111
Créances commerciales	56 678	68 822	61 714	54 014
Autres créances	2 423	2 371	7 267	5 097
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	7	7	7	7
VALEURS DISPONIBLES	31 115	55 282	63 942	49 992
COMPTES DE RÉGULARISATION	38 946	26 669	12 944	1 964
TOTAL	777 824	831 002	853 172	813 503

PASSIF

en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
CAPITAUX PROPRES	297 631	231 942	307 813	251 544
CAPITAL	231 653	155 005	155 005	140 000
RÉSERVES	7 627	7 627	7 627	5 563
Réserve Légale	7 627	7 627	7 627	5 563
Réserves Indisponibles	-	-	-	-
Réserves Immunisées	-	-	-	-
Réserves disponibles	-	-	-	-
BÉNÉFICE (PERTE) REPORTÉ(E)	58 345	69 290	145 134	105 901
SUBSIDES EN CAPITAL	6	20	48	81
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	19 934	14 226	13 372	17 306
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 934	14 226	13 372	17 306
Pensions et obligations similaires	10 214	2 576	657	3 295
Charges fiscales	-	-	-	-
Grosses réparations et gros entretiens	-	-	-	-
Autres risques et charges	9 720	11 649	12 714	14 011
IMPÔTS DIFFERES	-	-	-	-
DETTES	460 260	584 834	531 987	544 652
DETTES À PLUS D'UN AN	330 928	392 579	389 108	400 364
Dettes financières	218 784	259 946	256 397	263 254
1. Emprunts subordonnés	4 958	29 958	4 958	4 958
3. Dettes de location financement	65	379	785	1 400
4. Établissements de crédit	213 760	229 609	250 654	256 897
Dettes commerciales	180	163	260	381
1. Fournisseurs	180	163	260	381
Acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Autres dettes	111 965	132 471	132 451	136 729

DETTES À UN AN AU PLUS	115 864	178 777	129 916	132 622
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	25 416	28 355	27 276	24 366
Dettes financières	13 500	48 724	-	-
1. Établissements de crédit	13 500	48 724	-	-
Dettes commerciales	36 863	57 516	52 249	50 646
1. Fournisseurs	36 863	57 516	52 249	50 646
Acomptes reçus sur commandes	14 168	13 878	18 290	23 294
Dettes fiscales salariales et sociales	25 865	30 295	29 481	28 417
1. Impôts	3 985	4 164	2 676	1 419
2. Rémunérations et charges sociales	21 880	26 131	26 805	26 998
Autres dettes	51	8	2 620	5 898
COMPTES DE RÉGULARISATION	13 467	13 477	12 963	11 665
TOTAL	777 824	831 002	853 172	813 503

RAPPORT DE GESTION

SONACA sa

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Aucun mouvement n'est à noter sur ce poste en 2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nous retrouvons les frais de développement relatifs à des nouveaux programmes (phase NRC de l'A350, et le Legacy 500) pour un montant net de 8 926 kEUR.

Le solde du poste comprend les droits de licences et les développements associés à des logiciels informatiques. La valeur brute est de 18 564 kEUR, les amortissements s'élèvent à 17 257 kEUR et la valeur nette à 1 306 kEUR.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ce poste est de 402 559 kEUR. Les amortissements s'élèvent à 273 428 kEUR et la valeur nette à 129 131 kEUR.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 5 010 kEUR (se répartissant entre investissements industriels à concurrence de 2 403 kEUR et des investissements NRC de 2 607 kEUR).

Durant l'exercice, il y a eu des désaffectations pour 63 kEUR (en valeur brute) et de nouveaux amortissements à hauteur de 22 652 kEUR (9 848 kEUR pour les investissements industriels et 12 804 kEUR pour les NRC).

Les investissements en NRC sont comptabilisés en immobilisations en cours en attendant la clôture de chaque phase de développement. Leur valeur nette dans cette rubrique est de 70 254 kEUR.

Le solde du poste immobilisations en cours est constitué des investissements industriels pour un montant net de 1 158 kEUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Entreprises liées

Participations

Le montant des participations se décompose comme suit:

Belairbus	218 kEUR
Ignition!	31 kEUR
Stratos Solution	0 kEUR
Sonaca Ventures Holding	1 000 kEUR
Sonaca Aerospace Transilvania	4 000 kEUR
Sonaca Brasil	12 574 kEUR
Pesola	2 270 kEUR
Sonaca Engenharia	1 kEUR
SNA	10 798 kEUR
Sonaca USA	114 433 kEUR
Elson	1 285 kEUR

146 610 kEUR

Stratos Solution

En 2020, 90% de la participation détenue en Stratos Solution ont été vendus. La valeur des 10% restants a fait l'objet d'un transfert vers les autres immobilisations financières.

Sonaca Ventures Holding

Compte tenu des mauvais résultats de Sonaca Aircraft et étant donné que Sonaca Ventures Holding en est la maison mère, une réduction de valeur de 2 750 k€ sur cette participation a été actée.

Elson

Étant donné l'arrêt des opérations chez Sinelson, filiale à 100 % de Elson, une réduction de valeur à hauteur de 1 000 kEUR a été enregistrée pour ajuster la participation à la valeur résiduelle.

Créances

Le montant des créances sur entreprises liées se décompose comme suit:

SONACA USA	185 950 kEUR
LMI AEROSPACE INC	78 889 kEUR
SONACA TRANSILVANIA	8 000 kEUR
SONACA BRASIL	12 397 kEUR
SONACA MONTRÉAL	2 479 kEUR
SONACA VENTURES HOLDING	3 950 kEUR
SONACA SPACE	3 306 kEUR
	294 971 kEUR

Autres entreprises avec lien de participation et autres immobilisations financières

Participations, Créances et Cautionnements

Ce poste se décompose comme suit:

Participation FLABEL	117 kEUR
Participation STRATOS SOLUTION	14 kEUR
Créance STRATOS SOLUTION	40 kEUR
Participation BELIGHTNING	30 kEUR
Autres immob. financières	80 kEUR
	281 kEUR

CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Ce poste reprend le prêt de 725 kEUR octroyé à Azimut GmbH.

STOCKS

Les stocks en valeur nette passent de 14 637 kEUR à 13 511 kEUR.

Le taux de rotation des stocks passe de 1,16 à 1,88 mois de consommation.

COMMANDES EN COURS

Ce poste est passé de 67 715 kEUR à 53 194 kEUR.

En 2020 une compensation avec les acomptes reçus sur commande en cours dans le cadre de différentes phases NRC (compte de passif) a été enregistrée à hauteur de 125 kEUR, générant ainsi, à due concurrence, un écart dans le compte de variation d'encours.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances commerciales passent de 68 822 kEUR à 56 678 kEUR.

Le délai moyen de paiement passe de 2,5 à 3,4 mois.

Les autres créances passent de 2 372 kEUR à 2 423 kEUR.

Ce dernier montant comprend:

- la TVA à récupérer et d'autres créances fiscales pour 948 kEUR;
- des créances sur les filiales pour 1145 kEUR;
- des créances sur le personnel et des créanciers divers pour 330 kEUR.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

La trésorerie en fin d'exercice s'élève à 31 123 kEUR en 2020 contre 55 289 kEUR en 2019.

COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF

Ce compte passe de 26 669 kEUR à 38 946 kEUR.

Il est constitué de charges à reporter pour 1 813 kEUR et de produits acquis pour 37 133 kEUR.

Les charges à reporter comprennent, entre autres des locations et contrats d'entretien.

En 2020, on peut noter une augmentation des produits acquis sur Sonaca USA et sur LMI de 15 108 kEUR.

TAUX DE CHANGE COMPTABLE USD ET ÉCARTS DE CONVERSION

Eu égard aux provisions et instruments de couverture en portefeuille au 31/12/2020, les dettes en USD ainsi que les créances en USD sont valorisées au taux de: 1 EUR = 1,21 USD.



PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital

Au 31/12/20, le capital s'élève à 231 653 kEUR représenté par 44 704 actions entièrement libérées dont SRIW SA détient 85,245 %, SFPI 14,753 % et Sabca 0,002 %.

Une augmentation de capital a été réalisée le 28/05/2020 par apport en numéraire à hauteur de 50 000 kEUR et par conversion de dettes pour un montant de 26 648 k€.

Réserve légale

Compte tenu de l'affectation du résultat 2020, le montant de la réserve légale reste inchangé.

Résultat reporté

Compte tenu d'une perte de l'exercice à affecter de (10 945) kEUR et du bénéfice reporté de 2019 de 69 290 kEUR, le résultat reporté s'élève à 58 345 kEUR.

Subsides en capital

Le total des subsides en capital s'élève à fin 2020 à 6 kEUR.

Les capitaux propres après affectation du résultat passent donc de 231 942 kEUR à 297 631 kEUR, augmentation principalement due à l'augmentation de capital de 76 648 kEUR.

PROVISIONS

Ce poste passe de 14 226 kEUR pour l'exercice précédent à 19 934 kEUR.

Les provisions existant à la clôture de l'exercice sont :

- charges de pensions et prépensions futures 10 214 kEUR
- provisions pour autres risques et charges (principalement liées aux programmes clients) 9 720 kEUR.

DETTES À PLUS D'UN AN

Dettes financières à long terme

Emprunts subordonnés

Ce poste est passé de 29 958 kEUR à 4 958 kEUR et est composé de :

- Prêts subordonnés SRIW 4 958 kEUR
- Deux des prêts ont été convertis en capital à hauteur de 25 000 kEUR

Dettes de location-financement

Celles-ci passent de 379 kEUR à 65 kEUR, soit une diminution de 314 kEUR.

Dettes établissements de crédit

Elles passent de 229 609 kEUR à 213 760 kEUR soit une diminution de 15 849 kEUR.

Dettes fournisseurs (long terme)

Le montant des dettes commerciales à long terme est passé de 163 kEUR à 180 kEUR.

Autres dettes à long terme

Les autres dettes à plus d'un an s'élèvent à 111 965 kEUR, et comprennent principalement :

- des avances remboursables des pouvoirs publics;
- des avances remboursables de nos partenaires dans le cadre du contrat Bombardier CSeries et du programme Embraer E2 ;
- d'un emprunt auprès d'une filiale.

Il est à noter que les dettes vis-à-vis de l'Etat fédéral, relatives aux avances remboursables sur le programme A380, ont été quasi totalement annulées et prises en résultats. En effet, l'annonce par Airbus de l'arrêt des livraisons des avions de série de ce programme rend hautement improbable tout remboursement au-delà de l'avion 251. Si cela devait néanmoins être le cas dans le cadre des conventions existantes, une dette serait comptabilisée au fur et à mesure de sa matérialisation.

DETTES À UN AN AU PLUS

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Cette rubrique est constituée :

- De dettes de leasings à hauteur de 313 kEUR ;
- De dettes vis-à-vis d'établissements de crédit à hauteur de 16 529 kEUR ;
- Et d'autres dettes à concurrence de 8 574 kEUR.

Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 13 500 kEUR.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales passent de 57 516 kEUR à 36 863 kEUR.

La dette vis-à-vis des fournisseurs s'élève à 24 465 kEUR, contre 44 885 kEUR l'an dernier.

Le délai moyen de paiement fournisseurs passe de 2,9 à 2,5 mois.

Le solde des dettes commerciales (11 652 kEUR), constitué des factures à recevoir et des notes de crédit à établir, est en diminution de 961 kEUR par rapport à 2019, dû essentiellement à une diminution des factures à recevoir.

Acomptes reçus sur commandes

Ce compte comporte les acomptes reçus sur les nouveaux programmes, et passe de 13 878 kEUR à 14 168 kEUR. Il s'agit principalement d'avances reçues dans le cadre des programmes militaires et pour des programmes de recherche et développement.

Autres dettes

Cette rubrique comprend d'autres dettes diverses pour un montant de 51 kEUR.



DETTES FISCALES, SOCIALES ET SALARIALES

Ce poste passe de 30 295 kEUR à 25 865 kEUR.

COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Ce poste passe de 13 477 kEUR à 13 467 kEUR. Il est constitué de charges à imputer pour 4 753 kEUR et de produits à reporter pour 8 714 kEUR.

COMPTE DE RÉSULTATS

VENTES ET PRESTATIONS

Les ventes et prestations (incluant les variations d'encours de fabrication des produits finis et des commandes en cours) passent de 352 642 kEUR en 2019 à 202 635 kEUR en 2020.

Le chiffre d'affaires s'élève à 202 293 kEUR en 2020, ce qui représente une diminution de 38,37% par rapport à 2019 (328 243 kEUR).

Une production d'immobilisés de 2 753 kEUR a été comptabilisée et concerne essentiellement les NRC des programmes Embraer E2 190 et 175.

Les ventes et prestations incluent également d'autres produits d'exploitation qui s'élèvent à 13 076 kEUR et comprennent principalement des réductions de charges sociales de 3 074 kEUR, des subsides d'exploitation pour 4 064 kEUR, des refacturations aux filiales pour 2 742 kEUR ainsi que des ventes de mitrailles pour 851 kEUR.

COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS

Approvisionnements et marchandises

Les approvisionnements passent à 86 300 kEUR en 2020 contre 151 453 kEUR en 2019 (diminution de 43 %) et représentent 43% des ventes et prestations, comme en 2019.

Biens et services divers

Ceux-ci passent de 34 597 kEUR à 29 854 kEUR soit une diminution de 13,71 %.

Rémunérations

Ce poste s'élève à 81 628 kEUR contre 113 146 kEUR en 2019, soit une diminution de 27,86%.

Les frais de prépensions, pensions anticipées et crédit temps s'élèvent à 1 629 kEUR.

En termes relatifs par rapport aux ventes et prestations, les rémunérations (hors prépensions et incluant les prestations liées à la sous-traitance sur site, les prestations intérimaires et les honoraires) s'élèvent à 42% des ventes et prestations, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2019.

À la date de clôture, le nombre total de travailleurs inscrits au registre général du personnel s'élève à 1 463 personnes pour 1 574 à fin 2019. Le personnel aura suivi pour plus de 35 490 heures de formation durant 2020.

Amortissements

Les amortissements s'élèvent à 14 949 kEUR en 2020 contre 24 484 kEUR en 2019, soit une diminution de 9 535 kEUR.

Réductions de valeurs sur stocks, commandes en cours et créances

Ce poste s'élève à (1 475) kEUR (par rapport à (1 522) kEUR) en 2019).

C'est la conséquence d'une reprise de réductions de valeur sur stocks de (352) kEUR et d'une reprise de réduction de valeur sur commandes en cours de (1 123) kEUR.

Provisions pour risques et charges

Les provisions s'élèvent à 5 661 kEUR.

Ce montant se décompose comme suit :

- provisions sociales 7 638 kEUR
- provisions sur contrats (1 847) kEUR
- provisions diverses (130) kEUR

Autres charges d'exploitation

Ce poste s'élève à 856 kEUR en 2020 contre 378 kEUR en 2019 et est essentiellement constitué de taxes et d'une charge pour litige de 302 kEUR.

Charges d'exploitation non récurrentes

Ce poste s'élève à 14 190 kEUR et concerne des coûts dus à l'arrêt du programme Airbus A380. Il est notamment constitué de 13 190 kEUR d'amortissements exceptionnels sur frais de recherche y afférant.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation montre une forte diminution : il s'établit à (29 329) kEUR en 2020 contre 28 885 kEUR en 2019.

Résultat financier

Les résultats financiers s'élèvent à 18 400 kEUR contre (103 661) kEUR en 2019.

Ce poste se ventile comme suit :

- ↳ Bénéfices et pertes de change (5 800) kEUR
- ↳ Intérêts sur emprunts (11 879) kEUR
- ↳ Produits des actifs circulants 33 kEUR
- ↳ Produits des immobilisations financières 19 495 kEUR
- ↳ Autres produits financiers 970 kEUR
- ↳ Autres charges financières (2 151) kEUR
- ↳ Réduction de valeur sur part. Elson (1 000) kEUR
- ↳ Réduction de valeur sur part. Sonaca Ventures Holding (2 750) kEUR

L'essentiel des produits des immobilisations financières dérive des intérêts sur les prêts à Sonaca USA pour 12 593 kEUR, à LMI pour 5 208 kEUR, à Sonaca Brasil pour 933 kEUR et à Sonaca Transilvania pour 397 kEUR.

Au niveau des produits financiers non récurrents, ceux-ci se composent, d'une part, de la prise en résultats d'une dette de 21 193 kEUR devenue non exigible et, d'autre part, d'une plus-value sur immobilisations financières de 289 kEUR.

Impôts

Le calcul de l'impôt tient compte des avantages de toutes natures relatifs aux véhicules, des autres dépenses non admises et des déductions pour revenus sur brevets.

Résultat de l'exercice après impôts

La conjonction d'un résultat d'exploitation négatif de (29 329) kEUR, d'un résultat financier de 18 400 kEUR et d'impôts sur le résultat pour (16) kEUR conduit à un résultat après impôts de (10 945) kEUR (par rapport à une perte de (75 844) kEUR en 2019).

Taux de change

Le taux de change utilisé pour 2020 a été le suivant : 1 EUR = 1,2065

En date du 29 mars 2021, la société disposait, pour couvrir ses flux en USD, de couvertures à concurrence de 97% de ses besoins estimés pour 2021, 81% pour 2022, 46% pour 2023 et 9% pour 2024.

R&T

Pour répondre aux choix technologiques de ses clients, le département R&T (Recherche et Technologie) de Sonaca groupe développe continuellement des solutions innovantes liées à ses produits. Des progrès notables ont été faits en 2020 sur plusieurs projets dans divers domaines comme par exemple, la simulation numérique, les systèmes de dégivrage et les bords d'attaque en composites.

En réponse à la crise, Sonaca a construit depuis décembre 2020, avec 18 autres acteurs wallons de l'aérospatiale et avec le soutien de l'administration et du gouvernement de la Région Wallonne, et Skywin, un important projet de recherche collaborative appelé "WINGS". Le consortium regroupe trois grandes entreprises, plusieurs PME et des centres de recherche actifs dans le domaine aérospatial. Le projet WINGS est centré sur l'avion vert du futur et sur la digitalisation. Dans ce cadre, Sonaca participe pour les 3 prochaines années à de nombreux développements dans différents domaines.

RESSOURCES HUMAINES

En 2020, le personnel du groupe Sonaca a été réduit dans tous les sites en ligne avec la situation économique, grâce aux leviers suivants :

- ↳ Des licenciements dans les pays où il n'y a pas de chômage temporaire ou d'autres aides gouvernementales similaires pour faire face à la crise du Covid-19,
- ↳ Un plan de départ volontaire à Gosselies, favorisant l'accès anticipé au régime de pension,
- ↳ Des démissions, suite à la situation économique du secteur.

Dès 2019, la direction générale a mené une réflexion au niveau du groupe qui a débouché sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un « succession planning ».

Celui-ci a pour ambition de maintenir au sein du groupe, les compétences et les expertises nécessaires pour remplir les fonctions stratégiques. C'est ainsi qu'en 2020, un successeur potentiel a été identifié pour chaque poste clé.

Par ailleurs, la direction a également mis en place un plan de rétention, visant les personnes à haut potentiel dans chaque département de l'entreprise.



ENVIRONNEMENT

Sonaca est conscient de son empreinte environnementale et réalise des projets dans le but de réduire son impact. Des améliorations sont apportées dans toutes les filiales pour répondre aux exigences spécifiques de chaque pays. En 2020, en Belgique en particulier, des avancées ont été réalisées grâce à différents projets pour répondre à l'évolution des exigences environnementales.

Quelques exemples d'activités en Belgique :

Le Groupe Sonaca a mis en service sa première unité de production d'énergie renouvelable par le placement de 7300 panneaux photovoltaïques sur une superficie de 2 hectares. Cette installation permettra de produire 2 millions de kilowatt heure par an soit près de 10 % de notre consommation électrique de notre site de Gosselies.

Le nouveau bâtiment « Green », à faible consommation d'énergie, est désormais achevé et a pu être occupé par le personnel des directions production, qualité, informatique, achats, engineering, finance, commerciale et par la direction générale.

REACH (Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals) est un règlement européen entré en vigueur en 2007 pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques que peuvent présenter les produits chimiques. Ce règlement

a déjà entraîné des changements importants dans nos opérations de traitement de surface en introduisant des alternatives sans chrome.

Poussés par les exigences environnementales croissantes et nos autorités locales, nous avons modifié le procédé industriel de l'usinage chimique. L'usinage chimique est un procédé qui est réalisé dans notre usine de Gosselies depuis plus de 50 ans. Le matériel de masquage utilisé dans le processus a été adapté au fil des ans pour éviter l'émission de solvants nocifs.

Enfin, le groupe Sonaca est un partenaire clé dans le projet WINGS, l'avion vert. Cette initiative de recherche innovante (soutenue par la Région wallonne) vise à participer activement à l'introduction d'un avion à faible émission de carbone d'ici 2035 et à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour le secteur aérospatial.

Le groupe Sonaca participe également à de nombreux projets de R&D européens et régionaux, axés sur les bords d'attaque d'aile à écoulement dit « laminaire » et les systèmes de dégivrage électrique des ailes, dans le but de réduire la consommation de carburant et les émissions de carbone.

SUCCESSALE

La société ne dispose pas de succursale.

ÉVÈNEMENT POST CLÔTURE

Les événements post-clôture qui ont une incidence sur le résultat de l'exercice ont été pris en compte sur les états financiers de 2020.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La politique suivie par Sonaca sa en matière de gestion des risques consiste à identifier, mesurer, suivre et réduire les risques liés à ses activités. Par risque, on entend tout élément susceptible d'avoir à court, moyen et long terme une influence négative sur la valeur de la société. Dans cette optique, Sonaca sa a classifié les risques encourus en termes stratégiques, financiers, opérationnels et juridiques.

Voici les principaux risques spécifiques qui, à ce jour, ont été identifiés par l'entreprise et qui sont propres à ses activités.

RISQUES STRATÉGIQUES

Sonaca sa est confrontée aux risques liés au marché de la construction aéronautique à savoir le caractère cyclique de la demande de nouveaux avions par les compagnies aériennes et sa concentration sur quelques grands constructeurs. Les analyses économiques montrent que la demande de transport aérien reste étroitement corrélée avec la croissance mondiale, malgré l'impact négatif et perturbant de la pandémie.

Par ailleurs, le marché est aussi particulièrement exigeant en matière de réduction de coûts et de recours aux nouvelles technologies. A cet effet, Sonaca sa est engagée dans de nombreux programmes de Recherche et Développement dont le but est de maintenir et de développer son niveau de technologie en vue de répondre anticipativement à la demande des clients.

D'autre part, le marché de l'aérostructure est en profonde mutation avec une tendance forte à la consolidation des différents acteurs du secteur qui se poursuit. Sonaca sa continue, comme elle l'a fait ces dernières années, à rester attentif à toute opportunité en vue de conserver son rôle d'acteur majeur du secteur.

RISQUES FINANCIERS

La majeure partie du chiffre d'affaires de Sonaca sa s'opère en USD. Les coûts de la société étant en grande partie exprimés en d'autres devises (principalement l'Euro), l'entreprise est fortement soumise au risque sur le taux de conversion EUR/USD.

Instruments de couverture

La société dispose de contrats classiques « forward » pour sa couverture USD (pour un horizon de l'ordre de 42 mois). Elle a exclu l'utilisation de produits structurés.

Afin de maîtriser au mieux le risque de taux de change, la Sonaca sa suit une "Policy Hedging" qui impose une couverture minimum et un maximum des flux nets.

Pour ce qui concerne le risque de change transactionnel

L'impact mondial généré par la pandémie du Coronavirus, a eu comme effet une réduction de notre chiffres d'affaires prévu pour les années à venir, ce qui a généré une sur couverture de nos positions de "hedge".

Durant l'année 2020, les couvertures de change conclues antérieurement à l'année 2020 ont été reportées ou annulées afin d'être en ligne avec les flux nets prévus pour les années 2020 à 2023.

On estime qu'à fin d'année 2020, Sonaca S.A. n'a plus de sur couverture de change matérielle pour les années suivantes

Pour ce qui concerne les risques de taux de change bilantaires, Sonaca sa comptabilise, dans un esprit de prudence, les amortissements exceptionnels qui sont jugés nécessaires en application des règles d'évaluation.

Pour ce qui concerne les risques de taux d'intérêt, peu de changements sont intervenus durant l'année 2020 quant à la structure de l'endettement bancaire long terme suite aux financements obtenus en 2017 pour l'acquisition de LMI.

La structure de l'endettement à court terme a connu une augmentation suite à un recours à un RCF de 45 MEUR. Ce RCF était une mesure de précaution que Sonaca s.a n'a pas dû utiliser en 2020.

Aucune couverture de taux (IRS) n'a été prise en 2020.

Après clôture, en avril 2021, des couvertures de taux ont été prises jusqu'en 2025, ce qui a permis de couvrir un montant de dette de:

- 40 MEUR
- 100 MUSD

RISQUES DE LIQUIDITÉ

L'année 2020, s'est annoncée plus compliquée que prévue le groupe a dû faire face à une double crise avec un impact significatif sur la liquidité: la crise liée à l'arrêt de la production du Boeing 737Max et la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19. Ces événements ont créé un besoin additionnel en liquidité pour compenser la chute des résultats et pour financer des fluctuations substantiel en working capital.

Afin de garantir la pérennité financière du Groupe, un financement complémentaire a été mis en place provenant d'un apport des Actionnaires et de prêts bancaires:

1) Un renforcement des fonds propres de la société par une augmentation de capital à hauteur de plus de 76,6 MEUR (50 MEUR en numéraire et 26,6 MEUR en conversion de dette) de la part des Actionnaires SRIW et SFPI.

2) Une nouvelle ligne de crédit RCF (« revolving credit facility ») de 45 000 000 EUR pour une durée d'un an. (date d'échéance juin 2021).

3) La possibilité de recourir à un financement supplémentaire par 'commercial papers' de 10 MEUR portant le montant total disponible à 30 MEUR.

En 2021, Sonaca sa va s'engager avec les banques pour assurer la pérennité en liquidité de l'entreprise. Les contrats de crédits long terme qui ont permis de financer l'acquisition de LMI en 2017 d'une valeur totale de 268,5 MEUR avec les banques arrivent à échéance en avril 2022. A ce stade, le conseil d'administration est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts.

La Société estime que les moyens précités suffiront à garantir la pérennité financière du groupe et permettront de passer le cap de l'année 2021.

Contrôle interne

La taille de Sonaca sa et l'expansion du groupe, conduisent la société à renforcer régulièrement les systèmes de contrôle interne supervisés par le Comité d'Audit, notamment en matière d'enregistrement comptable des transactions et des risques y afférant.

Sonaca sa reste vigilante face au respect du code éthique et à l'application des délégations de pouvoir au sein des différentes entités du groupe notamment par le déploiement d'un outil de lancement d'alerte au travers du groupe.

RISQUES OPÉRATIONNELS

De manière générale, Sonaca sa est exposée aux risques suivants :

- ↳ hausse du prix des matières premières et raréfaction des tonnages disponibles ;
- ↳ nécessité de réduire les prix de revient de ses produits en vue de compenser la hausse naturelle de certains coûts et de répondre à la demande du marché ;
- ↳ importance des exigences de qualité, de sécurité et de traçabilité des produits et de leurs composants ;
- ↳ variations, parfois brutales, de la demande des clients en termes de quantités à livrer, qui obligent la société à s'adapter très rapidement.
- ↳ défaillance d'un moyen technique, d'un sous-traitant ou d'un fournisseur essentiel à la continuité de l'activité de la supply chain.

RISQUES JURIDIQUES ET LITIGES EN COURS

Toute société est sujette à un certain nombre de risques de nature juridique relatifs à des litiges d'importance variable apparus dans le cadre de l'exercice de ses activités. A la connaissance du Conseil, tous les litiges impliquant la société ayant des probabilités de matérialisation raisonnables en termes financiers font l'objet de provisions adéquates dans les comptes ou d'une description circonstanciée dans les notes qui y sont jointes.

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Conformément à l'article 3.6, 6° du code des sociétés et associations : étant donné que le compte de résultats fait apparaître une perte lors des deux derniers exercices, le Conseil d'administration justifie les règles comptables de continuité selon les principes suivant :

- ↳ la mise à jour du plan d'affaires 2021 et sa prolongation jusqu'en 2025 démontre la capacité de la société de pouvoir honorer ses engagements, même dans le cadre d'un scénario plus pessimiste ;
- ↳ les Actionnaires ont renouvelé leur confiance par l'augmentation de capital réalisée durant l'exercice 2020 portant le montant des fonds propres à 297 631 kEUR ;
- ↳ la société ajuste rapidement ses coûts et gère ses besoins financiers et sa trésorerie au plus juste ;
- ↳ comme indiqué ci-avant (risque de liquidités), les contrats de crédits long terme qui ont permis de financer l'acquisition de LMI en 2017 d'une valeur totale de 268,5 MEUR avec les banques arrivent à échéance en avril 2022. A ce stade, le conseil d'administration est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts.

le Conseil d'Administration considère que l'application des règles comptables de continuité reste justifiée.

Pour le Conseil d'administration,

B. DELVAUX
Administrateur délégué

Y.PRETE
Président



COMPTE DE RÉSULTATS

SONACA GROUPE
AU 31.12.20
en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
Ventes et prestations	428 204	781 585	754 948	572 018
Chiffre d'affaires	429 449	755 454	715 419	538 796
Variation des encours de fabrication	(16 260)	2 552	12 752	(5 589)
Production immobilisée	2 878	9 559	10 555	16 895
Autres produits d'exploitation	12 068	14 008	16 223	18 955
Produits d'exploitation non récurrents	69	12	-	2 961
Coûts des ventes et prestations	527 815	771 705	770 262	599 352
Approvisionnements et marchandises	177 627	328 558	333 009	224 307
Achats	184 566	349 832	351 865	230 989
Variation des stocks	(6 939)	(21 274)	(18 855)	(6 682)
Services et biens divers	52 157	78 739	88 470	67 768
Rémunérations, charges sociales et pensions	199 335	287 422	269 258	197 561
Amortissements et réductions de valeur	41 184	50 170	51 058	92 492

Réductions de valeur sur stocks	3 797	2 270	4 173	1 116
Provisions pour risques et charges	5 977	(1 966)	(2 631)	2 235
Autres charges d'exploitation	2 048	910	818	805
Amortissements des écarts de consolidation	24 789	24 789	24 732	12 489
Charges d'exploitation non récurrentes	20 901	812	1 315	
Bénéfice (perte) d'exploitation	(99 611)	9 880	(15 314)	(27 334)
Produits financiers	42 347	17 436	14 152	18 274
Produits des immobilisations financières	41	103	85	49
Produits des actifs circulants	33	21	14	1
Autres produits financiers	20 718	15 732	13 416	18 224
Produits financiers non récurrents	21 555	1 580	637	-
Charges financières	50 830	38 445	27 308	24 629
Charges des dettes	13 071	17 694	15 331	9 423
Réductions de valeur sur actifs circulants	-	-	-	-
Autres charges financières	37 758	19 147	11 977	15 206
Charges financières non récurrentes	1	1 604	-	-
Bénéfice courant (perte courante) avant impôts	(108 094)	(11 130)	(28 470)	(33 689)
Transferts/Prélèvements impôts différés et latence fiscales	2	(50)	-	-
Impôts sur le résultat	99	625	2 793	1 656
Bénéfice (perte) de l'exercice	(108 195)	(11 705)	(31 263)	(35 345)
Part des tiers dans le résultat	(1 153)	(1 414)	(819)	(479)
Part du groupe dans le résultat	(107 041)	(10 291)	(30 444)	(34 866)

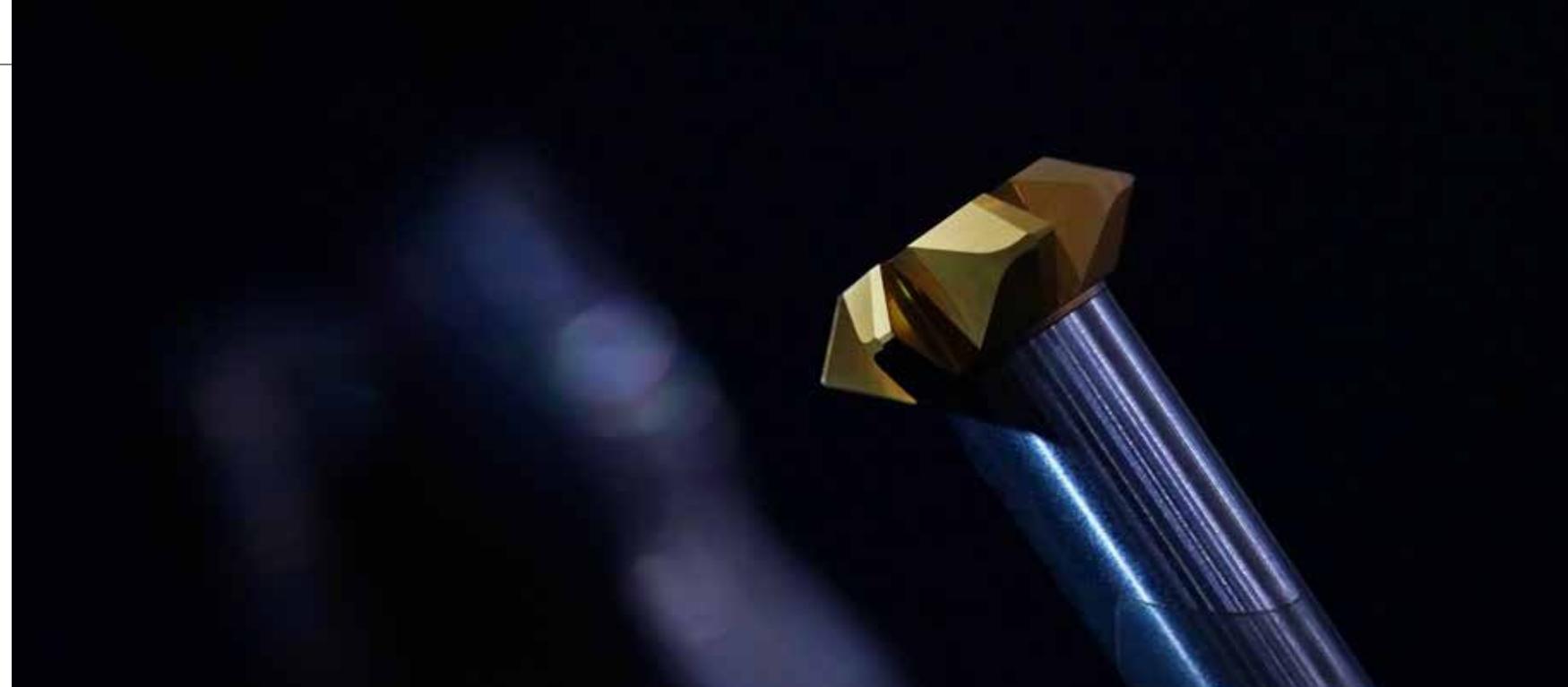
BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
ACTIFS IMMOBILISÉS	346 353	434 099	461 247	479 968
Frais d'établissement	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	55 381	69 206	73 807	89 297
Écarts de consolidation positifs	37 166	61 955	86 822	111 795
Immobilisations corporelles	252 635	300 921	298 683	277 130
Terrains et constructions	41 193	47 957	49 030	46 537
Installations, machines et outillages	120 820	157 159	145 839	131 247
Mobilier et matériel roulant	2 596	3 714	2 947	2 692
Location-financement et droits similaires	863	1 295	2 772	4 645
Autres immobilisations corporelles	10 242	12 535	14 661	17 208
Immobilisations en cours et acomptes versés	76 921	78 262	83 435	74 802
Immobilisations financières	1 171	2 017	1 935	1 746
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres entreprises	1 171	2 017	1 935	1 746
Participations, actions et parts	437	395	395	395
Autres créances	734	1 622	1 539	1 351
ACTIFS CIRCULANTS	322 933	470 425	411 137	363 998
Créances à plus d'un an	955	1 148	667	864
Créances commerciales	-	10	94	168
Autres créances	955	1 138	574	697

Stocks et commandes en cours d'exécution	197 325	225 290	201 942	172 086
Stocks	137 148	149 114	131 034	111 686
Approvisionnements	94 881	93 071	74 796	57 806
En-cours de fabrication	15 195	27 438	28 149	26 889
Produits finis	26 568	28 020	27 734	26 609
Marchandises	504	585	355	382
Commandes en cours d'exécution	60 177	76 176	70 908	60 401
Créances à un an au plus	78 032	147 130	126 298	132 479
Créances commerciales	73 218	140 981	118 770	126 523
Autres créances	4 814	6 150	7 528	5 955
Placements de trésorerie	1 485	2 427	7	7
Valeurs disponibles	41 506	82 397	79 199	55 986
Comptes de régularisation	3 631	12 032	3 025	2 576
TOTAL	669 285	904 524	872 384	843 966



BILAN CONSOLIDÉ

PASSIF

en milliers d'euros

	31.12.20	31.12.19	31.12.18	31.12.17
CAPITAUX PROPRES	123 487	151 989	162 667	179 209
Capital	231 653	155 005	155 005	140 000
Primes d'émission	-	-	-	-
Plus-values de réévaluation	5 189	5 324	5 460	5 595
Réserves consolidées	(107 197)	199	10 790	41 221
Écarts de consolidation négatifs	548	560	1 255	1 255
Écarts de conversion	(9 993)	(12 806)	(14 005)	(12 888)
Subsides en capital	3,288	3 707	4 163	4 026
Intérêts de tiers	(1 411)	(788)	626	1 252
Provisions, impôts différés & latences fiscales	22 818	17 509	19 511	22 298
Pensions et obligations similaires	10 214	2 576	657	3 295
Charges fiscales	-	-	-	-
Grosses réparations et gros entretiens	-	-	-	-
Autres risques et charges	11 589	13 458	18 854	19 002
Impôts différés & latences fiscales	1 015	1 474	-	-
TOTAL DES DETTES	524 391	735 814	689 580	641 208
Dettes à plus d'un an	341 826	426 548	419 523	417 363
Dettes financières	229 362	292 846	285 694	279 613
Emprunts subordonnés	4 958	29 958	4 958	4 958
Emprunts obligataires non subordonnés	2 484	3,256	4 266	-
Dettes de location-financement et assimilées	1 171	2 635	4 846	7 127

Établissements de crédit	219 521	255 311	265 235	260 450
Autres emprunts	1 228	1 686	6 389	7 078
Dettes commerciales	180	163	260	381
Fournisseurs	180	163	260	381
Effets à payer	-	-	-	-
Acomptes reçus sur commandes	-	-	(1)	(4)
Autres dettes	112 285	133 540	133 570	137 372
Dettes à un an au plus	170 605	278 002	250 464	207 858
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	31 150	39 730	32 071	29 759
Dettes financières	31 097	74 069	62 392	12 980
Établissements de crédit	31 097	74 069	62 392	12 980
Autres emprunts	-	-	-	-
Dettes commerciales	51 825	104 879	91 113	97 735
Fournisseurs	51 825	104 879	91 113	97 735
Effets à payer	-	-	-	-
Acomptes reçus sur commandes	16 775	16 889	20 330	25 875
Dettes fiscales, salariales et sociales	37 059	40 141	40 898	38 056
Impôts	4 418	3 416	3 481	2 507
Rémunérations et charges sociales	32 641	36 726	37 417	35 549
Autres dettes	2 700	2 293	3 660	3 454
Comptes de régularisation	11 960	31 264	19 592	15 987
TOTAL	669 285	904 524	872 384	843 966



AFFECTATION DU RÉSULTAT

SITUATION AU 31/12/2020

Compte tenu d'une perte de l'exercice à affecter de 10 944 884,44 EUR, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de reporter le résultat.

Compte tenu du bénéfice reporté de 2019 (69 289 957,62 EUR) et de la perte à affecter de 2020 (10 944 884,44 EUR), le bénéfice reporté s'élèvera ainsi à 58 345 073,18 EUR.

RAPPORT DE GESTION

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE SONACA

COMPTES CONSOLIDÉS

au 31.12.20

DESCRIPTION DU GROUPE SONACA

Sonaca en Belgique

Sonaca sa., la maison mère du Groupe située en Belgique à Gosselies, a principalement pour objet social la conception, la fabrication et l'assemblage d'éléments de structure d'aéronefs aérospatiaux. Pour plus d'informations, se référer au rapport de gestion de Sonaca sa.

Sonaca Ventures Holding sa (SVH), filiale belge de Sonaca sa dont la participation est passée de 57,89% à 65,22% suite à la conversion d'un emprunt de 1 MEUR en capital. Située à Gosselies, elle a pour objet principal l'achat et la vente de toutes les valeurs mobilières ou la prise de participations dans des sociétés de droit belge ou étranger. SVH a été créée le 4 juin 2015.

Sonaca Aircraft sa, filiale belge de Sonaca Ventures Holding sa, située à Temploux, a pour objet principal la conception, la fabrication et la réparation d'appareils aéronautiques de tous genres et de leurs accessoires. Sonaca Aircraft sa a été créée le 16 septembre 2015.

La participation de Sonaca sa est passée de 91,24% à 92,68% suite à la conversion d'une dette de 1 MEUR en capital et d'un nouvel apport de 36 KEUR.

Stratos Solution sa, les parts de Stratos Solution sa ont été vendues à concurrence de 90% à Stemme Belgium sa. La participation de Sonaca sa est dès lors de 10%.

Belairbus sa, société belge détenue à hauteur de 58,75% par Sonaca sa, située à Waterloo, a pour mission principale d'organiser et de coordonner les démarches commerciales des trois industriels belges (Asco, Eurair et Sonaca), partenaires vis-à-vis d'Airbus en ce qui concerne la fourniture des bords d'attaque de voilure pour les programmes civils. L'actionariat de Belairbus est constitué de Sonaca, Asco, Eurair et Sabca.

Flabel sa, société belge, détenue à hauteur de 38,80% par Sonaca sa, a pour mission de coordonner la participation des trois industriels belges (Sonaca, Asco, Sabca Group) au programme A400M, avion de transport militaire d'Airbus Military dont Flabel est actionnaire à hauteur de 4,44%.

Ignition! sa société belge, détenue à 50% par Sonaca sa, a été créée en novembre 2017 en partenariat avec Sabena Aerospace. Ignition! sa a pour objectif d'offrir des services innovants dans le domaine de l'aéronautique militaire, en Belgique et à l'étranger.

BeLightning SRL: Société belge créée le 23/12/2020 en vue de participer au développement, à la production et à la commercialisation du plan de queue

horizontal (HTP) du chasseur F-35. Celle-ci est détenue à parts égales de 33,33% par Sonaca, Asco et Sabca.

Sonaca en Roumanie

Sonaca Aerospace Transilvania SRL, créée le 12 mars 2015, est une société de droit roumain à vocation industrielle, détenue à 100% par Sonaca sa.

Son capital est de 4 MEUR. Elle a pour mission de réaliser pour sa maison mère des assemblages de structures aéronautiques ainsi que de fabriquer des pièces composites en drapage manuel, toujours pour le secteur aéronautique.

Sonaca au Brésil

Sonaca Brasil Ltda, filiale brésilienne à 100% de Sonaca sa, située à Sao José dos Campos, a pour mission de réaliser principalement pour le compte de Sonaca sa, certaines opérations d'assemblage, de montage et de finition d'éléments de structures aéronautiques.

En 2020, une augmentation de capital a été réalisée pour un montant de 42,5 MBRL suite au transfert de deux prêts et leurs intérêts.

Pesola Ltda, société brésilienne, créée en 2004. Suite à une augmentation de capital en 2019, ses actionnaires sont Sonaca Brasil Ltda pour 72,82 % et Sonaca sa pour 27,18 %.



Cette société a pour vocation de fabriquer des petites pièces usinées pour le marché mondial de la construction aéronautique.

Le capital de Pesola a été augmenté de 23,4 MBRL suite à l'apport d'une machine venant de Sonaca Brasil.

Sonaca Engenharia Ltda, société brésilienne créée le 12 juin 2015 avec un capital qui est passé, en 2020, de 100 kBRL à 796 kBRL suite à l'apport d'immobilisés par Sonaca Brasil.

Ses actionnaires sont Sonaca Brasil Ltda pour 99% et Sonaca sa pour le solde. Elle a pour mission de prester des services d'engineering et de gestion de projets pour le secteur aéronautique.

Sonaca en Amérique du Nord

Sonaca North America (SNA), filiale canadienne à 100% de Sonaca sa située à Mirabel (Montréal, Québec) est une société holding qui a pour mission de contribuer au développement des activités du Groupe Sonaca au Canada et de prester des services financiers pour ses filiales. SNA a été constituée par Sonaca sa en 2003.

Sonaca Montréal Inc (SM) est une société de droit canadien détenue à 100% par Sonaca North America. Sonaca Montréal fabrique et assemble des structures en aluminium de grande dimension destinées à l'aéronautique.

Sonaca USA Inc est une société américaine, détenue à 100% depuis 2017, par Sonaca sa. Elle a été créée le 22 septembre 2015. Elle a pour mission de servir de plateforme au développement des activités de Sonaca Groupe sur le territoire américain.

LMI Aerospace Inc, société américaine achetée en Juin 2017 pour 100% des parts par Sonaca USA. LMI Aerospace Inc est un fournisseur leader d'assemblages structurels, de kits et de composants et

un fournisseur de services d'ingénierie de conception pour les marchés de l'aérospatiale commerciale, régionale et de la défense.

Sonaca en Chine

Elson Ltd, filiale chinoise de Sonaca sa située à Hong Kong a été constituée en 2010. Sonaca sa possède 100% des parts d'Elson. Elson est une société holding qui détient 100% des parts de Sinelson Aero (Tianjin) Co, Ltd, société opérationnelle chinoise, située à Tianjin qui a pour mission de réaliser pour Sonaca sa l'assemblage des bords d'attaque des A320 de la ligne d'assemblage final d'Airbus en Chine.

La production a été arrêtée définitivement dans le courant de l'année.

CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend Sonaca sa, Sonaca North America et sa filiale Sonaca Montréal, Sonaca USA, LMI aerospace et ses filiales, Sonaca Brasil, Pesola, Sonaca Engenharia, Elson, Sinelson, Sonaca Aerospace Transilvania, Sonaca Ventures Holding, Sonaca Aircraft.

Belairbus sa, a été écartée du périmètre de consolidation car Sonaca sa n'a pas le pouvoir de contrôle au sein de cette société étant donné que les statuts de Belairbus requièrent 75 % des votes pour toute décision du Conseil d'Administration. Il en va de même pour Flabel sa, Ignition! et BeLightning SRL, dont le bilan et le compte de résultats sont de peu d'importance en termes relatifs par rapport au Groupe Sonaca.

Ces quatre participations sont donc maintenues à leur valeur d'acquisition dans les comptes consolidés.

Les comptes consolidés ont été établis selon les dispositions de l'Arrêté Royal du

29 Avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et Associations qui est applicable.

La consolidation a été réalisée par la méthode de l'intégration globale pour toutes les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Sonaca sa et les filiales belges

Sonaca sa a clôturé l'exercice par une perte de 10 945 kEUR

Dans les comptes consolidés, les réductions de valeur sur les participations ont été annulées pour un montant 7 868 kEUR.

Compte tenu de cette opération de consolidation ainsi que des écarts de conversion sur élimination de postes bilantaires inter-sociétés (424 kEUR), et d'autres moins significatives, la contribution de Sonaca sa au résultat net du Groupe s'élève à (6 858) kEUR.

Sonaca Ventures Holding sa clôture l'exercice par une perte de 2 897 kEUR. Après les écritures de consolidation dont l'annulation de la réduction de valeur sur la participation de Sonaca Aircraft pour 2 951 kEUR et le transfert au tiers, la contribution au résultat net du groupe est un bénéfice de 13 kEUR.

Sonaca Aircraft sa termine l'année avec une perte de 2 949 kEUR. Après les écritures de consolidation et le transfert aux tiers, la contribution en résultat net du Groupe de cette filiale est de - 1 773 kEUR.

Filiale roumaine

Sonaca Aerospace Transilvania SRL clôture son exercice par un profit de 2 624 kRON. Après écritures de consolidation, sa contribution au résultat net du Groupe s'élève à 411 kEUR.

Filiales sud-américaines

Sonaca Brasil a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 80 920 kBRL. La perte nette non consolidée de Sonaca Brasil en 2020 s'élève à 54 598 kBRL. Après les écritures de consolidation, la contribution au résultat net du Groupe de cette filiale est de - 7 113 kEUR.

Pesola clôture son exercice sur une perte nette de 17 029 kBRL pour un chiffre d'affaires de 21 203 kBRL. Après les écritures de consolidation, la contribution au résultat net du Groupe de cette filiale est de -3169 kEUR.

Sonaca Engenharia clôture 2020 sur un profit de 212 kBRL. Après les écritures de consolidation, la contribution au résultat net du Groupe de cette filiale s'élève à -13 kEUR.

Filiales nord-américaines

SNA termine l'année 2020 avec une perte de 8 kCAD.

La contribution de SNA dans le résultat du groupe s'élève à une perte de 5 kEUR.

Le chiffre d'affaires de **Sonaca Montréal** s'élève à 42 505 kCAD, soit -21% par rapport à 2019. Sa perte s'établit à 1097 kCAD et son cash flow opérationnel à 1 317 kCAD. Sonaca Montréal a réalisé ce résultat suite à la prise en résultat d'un profit de change non matérialisé à hauteur de 2109 kCAD. Ces profits ont été annulés en consolidation étant donné que les

normes belges ne permettent pas cette activation. Les écritures de consolidation sur le résultat net de SM portent celui-ci à - 2 754 kEUR dans les comptes du Groupe.

Sonaca USA termine l'année avec un bénéfice de 58 kUSD. Après les écritures de consolidation, la part de Sonaca USA dans le groupe est une perte de 26 580 kEUR.

Cette perte est expliquée par l'amortissement en 5 ans de l'écart de première consolidation suite à l'acquisition de LMI Aerospace. Le montant de l'écart de première consolidation restant à amortir s'élève à 37 132 kEUR.

LMI termine l'année 2020 avec une perte de 80 814 kUSD. Le chiffre d'affaires est de 204 573 kUSD et son cash flow opérationnel est de - 22 170 kUSD. Après les écritures de consolidation, la contribution au résultat net du Groupe de cette filiale est de - 58 292 kEUR. L'impact des écritures de consolidation est principalement dû à la reprise de l'amortissement du Goodwill «Valent» pour un montant de 12 496 kUSD. Ce Goodwill avait déjà été totalement amorti dans les comptes consolidés de 2017.

Filiales chinoises

Elson termine l'année 2020 avec une perte 10 499 kHKD. Cette perte est due à la réduction de valeur sur la participation de Sinelson pour 10 380 kHKD. Cette réduction de valeur a été annulée en consolidation.

Sa participation dans le résultat du groupe est de -26 kEUR.

Sinelson a terminé l'exercice 2020 sur une perte de 6 958 kCNY. Après écriture de consolidation, la part de Sinelson dans le résultat net du groupe est de - 881 kEUR.

Résultats consolidés

Après neutralisation des opérations interco, les chiffres clés consolidés (en milliers d'EUR) du Groupe SONACA se présentent comme suit

En ce qui concerne les effectifs, les effectifs moyens de Sonaca Groupe se sont élevés à 3 497 personnes pour 2020 contre 4 698 personnes pour 2019.

ÉVÉNEMENTS POST

	2020	2019
Ventes et prestations	428 204	781 585
Chiffre d'affaires	429 449	755 454
Résultat d'exploitation	(99 611)	9 880
Part du Groupe dans le résultat consolidé après impôts	(107 041)	(10 291)

CLÔTURE

Les événements post-clôture qui ont une incidence sur le résultat de l'exercice ont été pris en compte sur les états financiers de 2020.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE LIÉS A L'ACTIVITÉ DU GROUPE

La politique suivie par Sonaca Groupe en matière de gestion des risques consiste à identifier, mesurer, suivre et réduire les risques liés à ses activités. Par risque, on entend tout élément susceptible d'avoir à court, moyen et long terme une influence négative sur la valeur de la société. Dans cette optique, Sonaca Groupe a classifié les risques encourus en termes stratégiques, financiers, opérationnels et juridiques.

Voici les principaux risques spécifiques qui, à ce jour, ont été identifiés par l'entreprise et qui sont propres à ses activités.

Risques stratégiques

Sonaca Groupe est confronté aux risques liés au marché de la construction aéronautique à savoir le caractère cyclique de la demande de nouveaux avions par les compagnies aériennes et sa concentration sur quelques grands constructeurs. Les analyses économiques montrent que la demande de transport aérien reste étroitement corrélée avec la croissance mondiale, malgré l'impact négatif et perturbant de la pandémie.

Par ailleurs, le marché est aussi particulièrement exigeant en matière de réduction de coûts et de recours aux nouvelles technologies. A cet effet, Sonaca Groupe est engagée dans de nombreux programmes de Recherche et Développement dont le but est de maintenir et de développer son niveau de technologie en vue de répondre anticipativement à la demande des clients.

D'autre part, le marché de l'aérostructure est en profonde mutation avec une tendance forte à la consolidation des différents acteurs du secteur qui se poursuit. Sonaca Groupe continue, comme elle l'a fait ces dernières années, à rester attentif à toute opportunité en vue de conserver son rôle d'acteur majeur du secteur.



Risques financiers

La majeure partie du chiffre d'affaires de Sonaca Groupe s'opère en USD. Les coûts des sociétés du groupe étant en grande partie exprimés en d'autres devises (principalement l'Euro), le groupe est fortement soumis au risque sur le taux de conversion EUR/USD.

Instruments de couverture

Le groupe dispose de contrats classiques « forward » pour sa couverture USD (pour un horizon de l'ordre de 42 mois). Elle a exclu l'utilisation de produits structurés.

Afin de maîtriser au mieux le risque de taux de change, Sonaca Groupe suit une "Policy Hedging" qui impose une couverture minimum et maximum des flux nets.

Pour ce qui concerne le risque de change transactionnel

L'impact mondial généré par la pandémie du Coronavirus, a eu comme effet une réduction de notre chiffres d'affaires prévu pour les années à venir, ce qui a généré une sur couverture de nos positions de "hedge".

Durant l'année 2020, les couvertures de change conclues antérieurement à l'année 2020 ont été reportées ou annulées afin d'être en ligne avec les flux nets prévus pour les années 2020 à 2023.

On estime qu'à fin d'année 2020, Sonaca Groupe n'a plus de sur couverture de change matérielle pour les années suivantes.

Pour ce qui concerne les risques de taux de change bilantaires, Sonaca Groupe comptabilise, dans un esprit de prudence, les amortissements exceptionnels qui sont jugés nécessaires en application des règles d'évaluation.

Pour ce qui concerne les risques de taux d'intérêt, peu de changements sont intervenus durant l'année 2020 quant à la structure de l'endettement bancaire long terme suite aux financements obtenus en 2017 pour l'acquisition de LMI.

La structure de l'endettement à court terme a connu une augmentation suite à un recours à un RCF de 45 MEUR. Ce RCF était une mesure de précaution, il n'a pas été utilisé en 2020.

Aucune couverture de taux (IRS) n'a été prise en 2020 .

Après clôture, en avril 2021, des couvertures de taux ont été prises jusqu'en 2025, ce qui a permis de couvrir un montant de dette de:

- 40 MEUR
- 100 MUSD

Risques de liquidité

L'année 2020, s'est annoncée plus compliquée que prévu, le groupe a dû faire face à une double crise avec un impact significatif sur la liquidité: la crise liée à l'arrêt de la production du Boeing 737Max et la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19. Ces événements ont créé un besoin additionnel en liquidité pour compenser la chute des résultats et pour financer des fluctuations substantielles en working capital.

Afin de garantir la pérennité financière du Groupe, un financement complémentaire a été mis en place provenant d'un apport des Actionnaires et de prêts bancaires :

- 1) Un renforcement des fonds propres de Sonaca sa par une augmentation de capital à hauteur de plus de 76,6 MEUR (50 MEUR en numéraire et 26,6 MEUR en conversion de dette) de la part des Actionnaires SRIW et SFPI.

2) Une nouvelle ligne de crédit RCF (« revolving credit facility ») de 45 MEUR pour une durée d'un an. (Date d'échéance juin 2021)

3) La possibilité de recourir à un financement supplémentaire par 'commercial paper' de 10 MEUR portant le montant total disponible à 30 MEUR

En 2021, Sonaca Groupe va s'engager avec les banques pour assurer la pérennité en liquidité de l'entreprise. Les contrats de crédits long terme qui ont permis de financer l'acquisition de LMI en 2017 d'une valeur totale de 268,5 MEUR. avec les banques arrivent à échéance en avril 2022. A ce stade, le conseil d'administration est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts.

Le groupe estime que les moyens précités suffiront à garantir la pérennité financière du groupe et permettront de passer le cap de l'année 2021.

Contrôle interne

La taille de Sonaca Groupe et son expansion le conduisent à renforcer régulièrement les systèmes de contrôle interne supervisés par le Comité d'Audit, notamment en matière d'enregistrement comptable des transactions et des risques y afférant.

Sonaca Groupe reste vigilant face au respect du code éthique et à l'application des délégations de pouvoir au sein des différentes entités du groupe notamment par le déploiement d'un outil de lancement d'alerte au travers du groupe.

Risques opérationnels

De manière générale, Sonaca Groupe est exposée aux risques suivants :

- ↳ hausse du prix des matières premières et raréfaction des tonnages disponibles ;
- ↳ nécessité de réduire les prix de revient de ses produits en vue de compenser la hausse naturelle de certains coûts et de répondre à la demande du marché ;
- ↳ importance des exigences de qualité, de sécurité et de traçabilité des produits et de leurs composants ;
- ↳ variations, parfois brutales, de la demande des clients en termes de quantités à livrer, qui obligent la société à s'adapter très rapidement ;
- ↳ défaillance d'un moyen technique, d'un sous-traitant ou d'un fournisseur essentiel à la continuité de l'activité de la supply chain.

Risques juridiques et litiges en cours

Toute société est sujette à un certain nombre de risques de nature juridique relatifs à des litiges d'importance variable apparus dans le cadre de l'exercice de ses activités. A la connaissance du Conseil, tous les litiges impliquant la société ayant des probabilités de matérialisation raisonnables en termes financiers font l'objet de provisions adéquates dans les comptes ou d'une description circonstanciée dans les notes qui y sont jointes.

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Conformément à l'article 3.6, 6° du code des sociétés et associations : étant donné que le compte de résultats fait apparaître une perte lors des deux derniers exercices, le Conseil d'administration justifie les règles comptables de continuité selon les principes suivant :

- ↳ la mise à jour du plan d'affaires 2021 et sa prolongation jusqu'en 2025 démontre la capacité du groupe Sonaca de pouvoir honorer ses engagements, même dans le cadre d'un scénario plus pessimiste ;
- ↳ les Actionnaires ont renouvelé leur confiance par l'augmentation de capital réalisée au sein de la maison mère durant l'exercice 2020 portant le montant des fonds propres à 297 631 kEUR ;
- ↳ le groupe ajuste rapidement ses coûts et gère ses besoins financiers et sa trésorerie au plus juste ;
- ↳ comme indiqué ci-avant (risque de liquidités), les contrats de crédits long terme qui ont permis de financer l'acquisition de LMI en 2017 d'une valeur totale de 268,5 MEUR avec les banques arrivent à échéance en avril 2022. A ce stade, le conseil d'administration est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts.

Le Conseil d'Administration considère que l'application des règles comptables de continuité reste justifiée.



RAPPORT DU COLLÈGE

DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Société Nationale de Construction Aérospatiale SA, en abrégé, Sonaca (« la société »), nous vous présentons notre rapport du Collège des Commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaires par l'assemblée générale du 6 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du Comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Le mandat du Collège des Commissaires vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Il s'agit de la seconde année de contrôle légal des comptes annuels de la société, en ce qui concerne Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, et du douzième contrôle légal consécutif pour la SCRL RSM InterAudit

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 777.824.239 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 10.944.884 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du

commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-cap 6.20 des comptes annuels dans laquelle le conseil d'administration explique que les crédits ayant servi à l'acquisition de LMI Aerospace Inc pour un montant de 268,5 MEUR arrivent à échéance en avril 2022. Le conseil d'administration est confiant quant à la capacité de la société d'honorer ses engagements jusqu'à cette échéance. De même, il est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts de sorte à garantir la pérennité financière de la société pour les années 2021 à 2025. Compte tenu de

cet élément, le conseil d'administration a arrêté les comptes annuels en perspective de continuité, tout en reconnaissant que celle-ci repose sur une série d'hypothèses, raisonnablement établies, dont personne ne peut toutefois considérer qu'elles se réaliseront. Ces éléments révèlent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute quant à la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Cependant, l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation dans l'établissement des comptes annuels, après analyse de l'ensemble des données conduisant à cette situation, nous paraît appropriée et notre opinion n'est pas modifiée sur ce point.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Collège des Commissaires contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et

mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du Collège des Commissaires

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des

associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision et nos réseaux respectifs n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nos cabinets de révision sont restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations à l'exception du fait que notre rapport n'a pu être délivré dans les délais légaux, certains documents nous ayant été transmis tardivement.

Signé à Gosselies

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

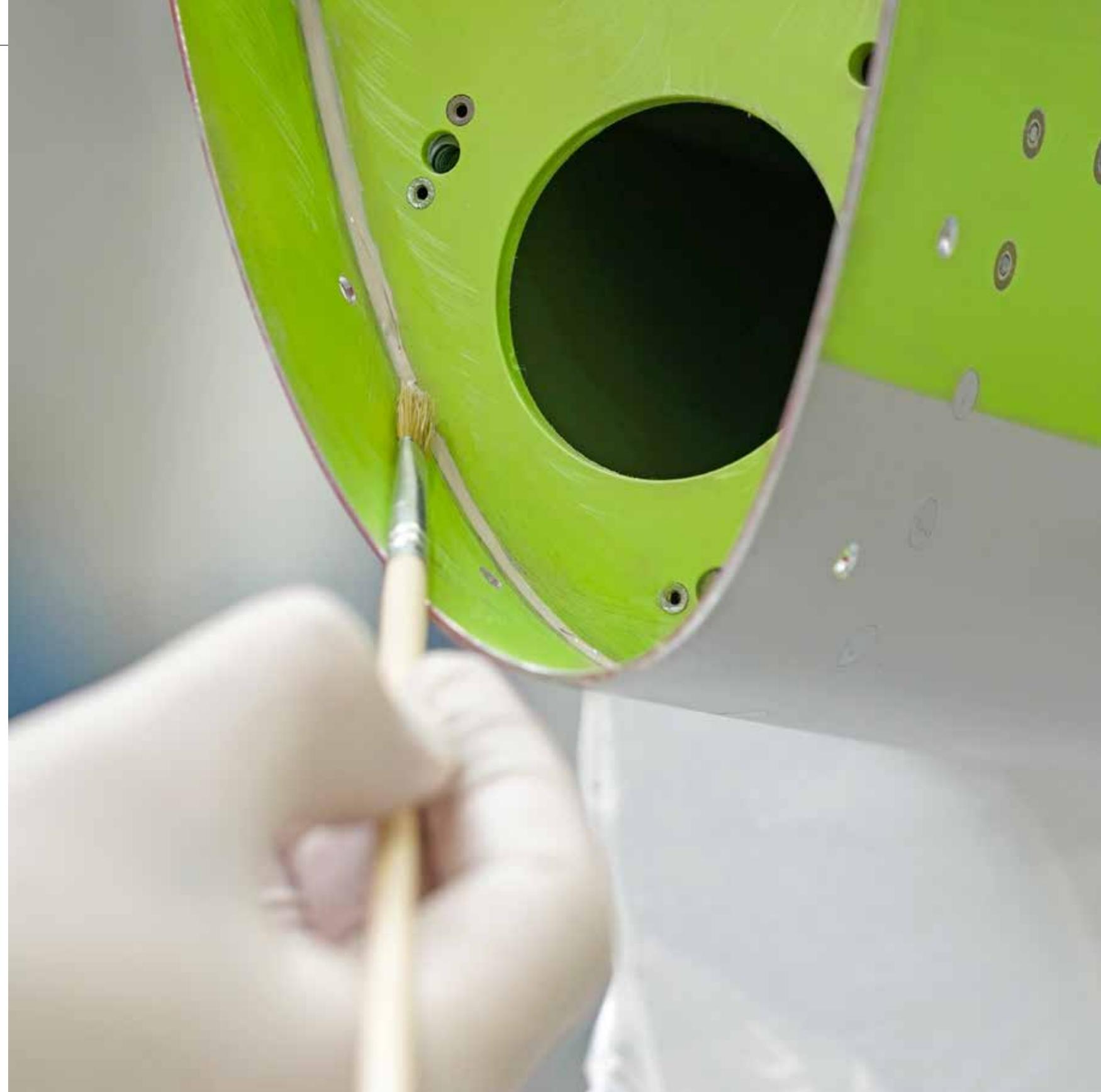
RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE REPRÉSENTÉE PAR

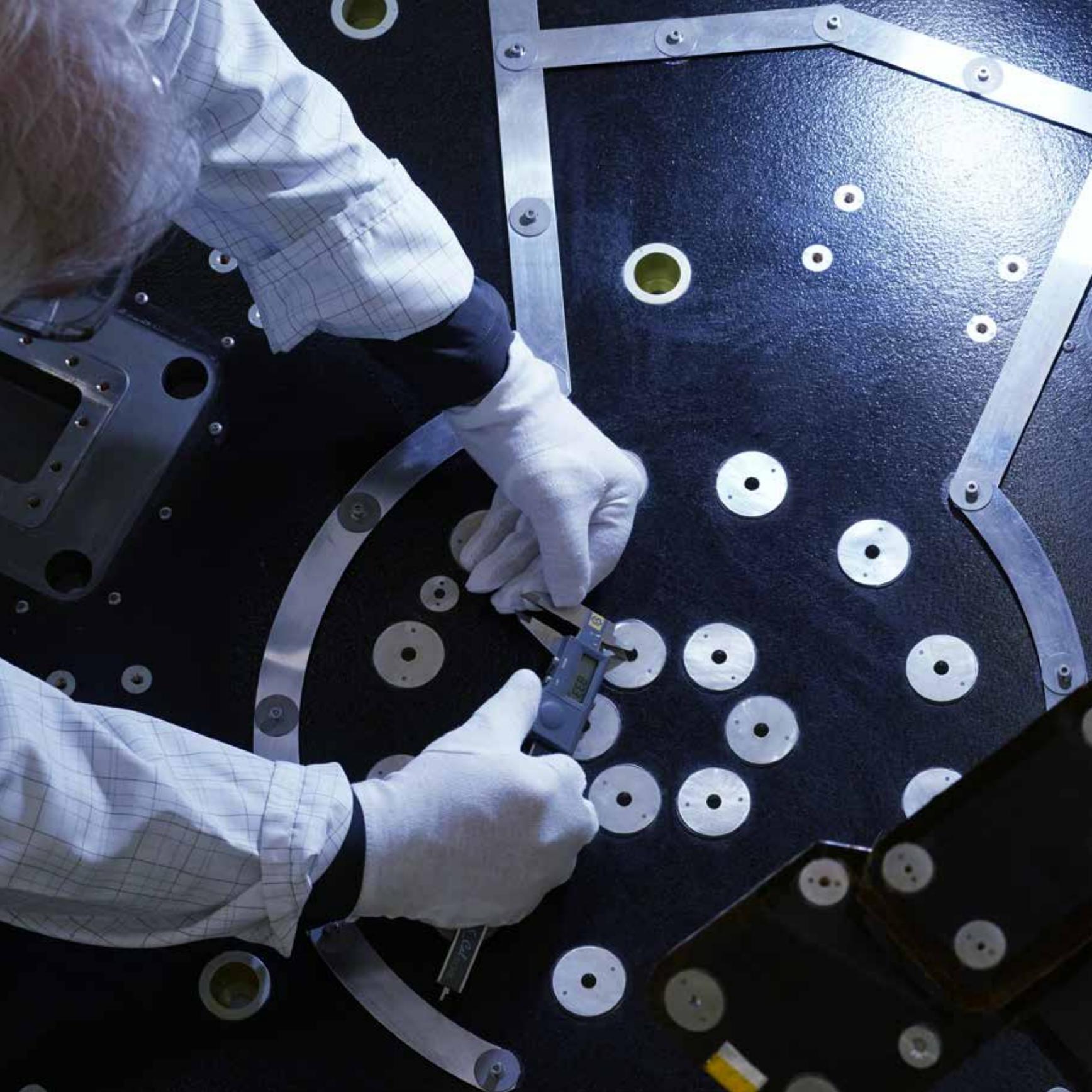
Céline Arnaud
Réviseur d'Entreprises
Associée

Thierry Lejuste
Réviseur d'Entreprises
Associé

DELOITTE RÉVISEURS
D'ENTREPRISES SRL
COMMISSAIRE REPRÉSENTÉE PAR

Laurent Weerts
Réviseur d'Entreprises
Associé





RAPPORT DU COLLÈGE

DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Société Nationale de Construction Aérospatiale SA, en abrégé, Sonaca («la société») et de ses filiales (conjointement «le groupe»), nous vous présentons notre rapport du Collège des Commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaires par l'assemblée générale du 6 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du Comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Le mandat du Collège des Commissaires vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Il s'agit de la seconde année de contrôle légal des comptes annuels de la société, en ce qui concerne Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, et du douzième contrôle légal consécutif pour la SCRL RSM InterAudit.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 669.285.418,58 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 108.194.527,78 EUR.

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences

déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe CONSO 9 des comptes consolidés dans laquelle le conseil d'administration explique que les crédits ayant servi à l'acquisition de LMI Aerospace Inc pour un montant de 268,5 MEUR arrivent à échéance en avril 2022. Le conseil d'administration est confiant quant à la capacité de la société d'honorer ses engagements jusqu'à cette échéance. De même, il est confiant quant aux résultats des négociations à venir avec les banques pour la reconduction de tout ou partie de ces emprunts de sorte à garantir la pérennité financière de la société pour les années 2021 à 2025. Compte tenu de cet élément, le conseil d'administration a arrêté les comptes annuels en perspective de continuité, tout en reconnaissant que celle-ci repose sur une série d'hypothèses, raisonnablement établies, dont personne ne peut toutefois considérer qu'elles se réaliseront. Ces éléments révèlent

l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute quant à la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Cependant, l'application par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation dans l'établissement des comptes consolidés, après analyse de l'ensemble des données conduisant à cette situation, nous paraît appropriée et notre opinion n'est pas modifiée sur ce point.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Collège des Commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Collège des Commissaires contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;

- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du Collège des Commissaires

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision et nos réseaux respectifs n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et nos cabinets de révision sont restés indépendants vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes consolidés.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la consolidation a été établie conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations à l'exception du fait que notre rapport n'a pu être délivré dans les délais légaux, certains documents nous ayant été transmis tardivement.

Signé à Gosselies

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

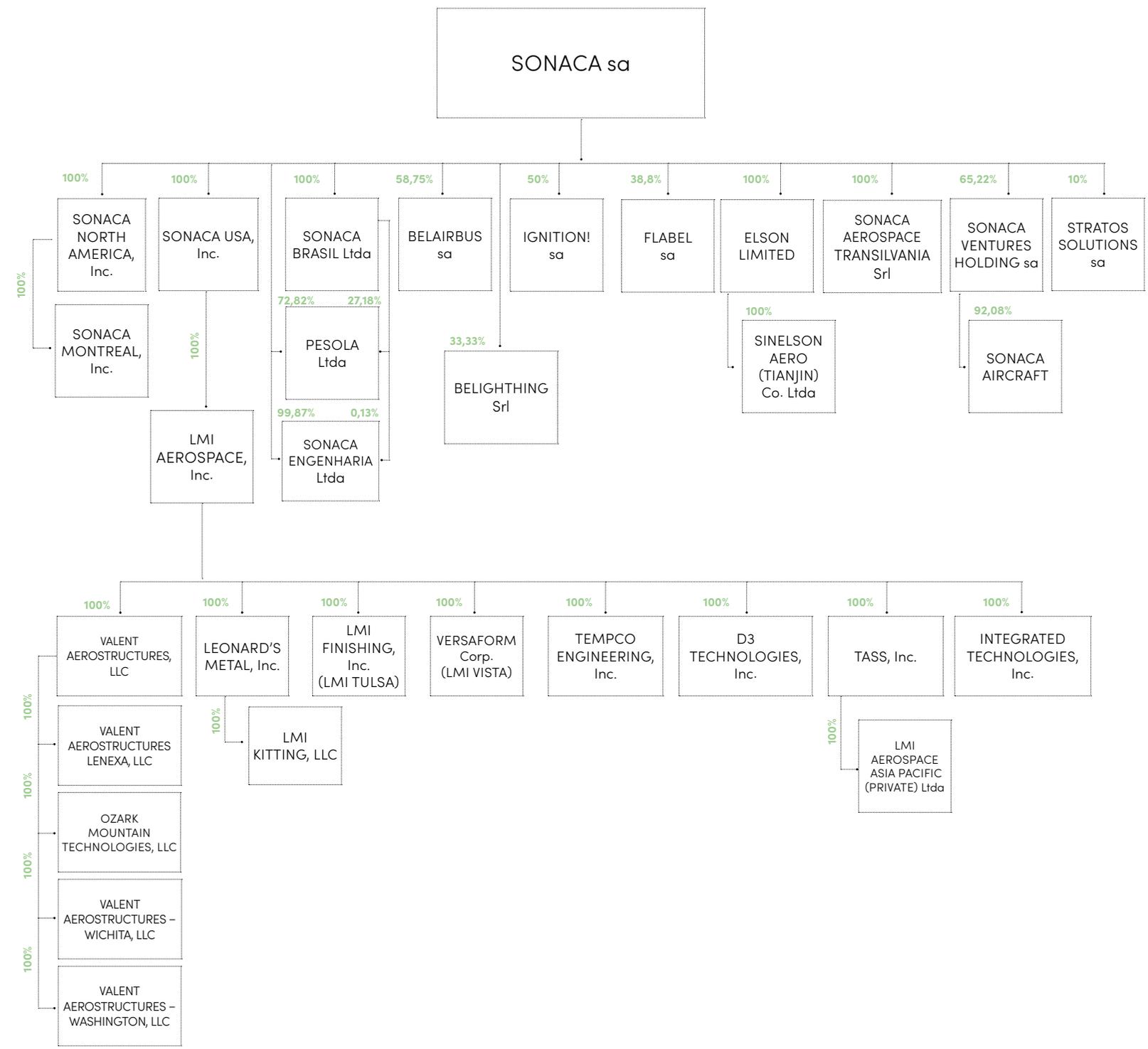
**RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR**

Céline Arnaud
Réviseur d'Entreprises
Associée

Thierry Lejuste
Réviseur d'Entreprises
Associé

**DELOITTE RÉVISEURS
D'ENTREPRISES SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR**

Laurent Weerts
Réviseur d'Entreprises
Associé







sonaca.com